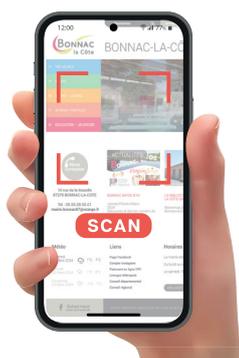




ÉDITO



Je suis heureux au nom des élus de vous présenter cette édition estivale du bulletin municipal, car elle illustre encore une fois les réalisations entreprises ou à venir et les nombreuses manifestations qui ont déjà débuté avec succès ou vous attendent au courant de l'été.

Éduquer un enfant est une responsabilité collective !

Bien évidemment, le rôle des parents dans l'épanouissement de leurs enfants est fondamental.

De même, le travail du corps enseignant fonctionnaire d'Etat doit permettre de transmettre les connaissances, de développer les compétences, l'autonomie, voire la créativité.

Mais je considère depuis toujours que la collectivité doit être aussi un acteur éducatif clé de la réussite, en proposant un environnement d'apprentissage moderne, inclusif et stimulant.

Ce sera le rôle du projet éducatif territorial renouvelé alors que l'Etat nous supprime le fond d'aide correspondant.

Nous continuerons à nous engager résolument au coté des familles pour la réussite de nos enfants, pour les aider à surmonter les obstacles s'il devait y en avoir et atteindre leur plein potentiel.

Les autres vecteurs d'amélioration du patrimoine ou d'aménagements vous sont ici présentés plus en détail.

Ces réalisations incarnent ce que nous voulons pour une commune accueillante, résolument tournée vers l'avenir, mais fidèle à ses particularités et ses « racines » au sein d'une communauté beaucoup plus importante.

Une commune où l'on prend soin des lieux, et donc des gens. Ce sont là des projets parmi d'autres, mais ils témoignent d'une méthode et d'une ambition que la municipalité a tenu à adopter depuis longtemps.

Je vous souhaite une excellente période estivale.

**Claude Brunaud,
Maire de Bonnac-la-Côte**



Retrouvez toute
L'ACTUALITÉ
de Bonnac-la-Côte
EN LIGNE !

DOSSIER

Le point sur...

UN PRINTEMPS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

À Bonnac-la-Côte, le printemps 2025 a été marqué par une belle dynamique collective, portée par nos associations, nos bénévoles et les habitants. D'avril à juillet, la commune a vibré au rythme d'événements variés, festifs et intergénérationnels. Retour sur une saison riche en initiatives et en partages.



DIM
06
04

CARNAVAL DE L'ADPE

Les rues de Bonnac ont pris des couleurs éclatantes grâce aux enfants et aux bénévoles de l'ADPE, costumés et rayonnants, pour un carnaval haut en musique et en sourires.



SAM
24
05

LIMOUZI' NATURE WEEK-END PAR BONNAC RANDO

Sous une météo clémente, 160 participants ont pu découvrir ou redécouvrir le patrimoine communal.



SAM
26
04

MARCHÉ AUX FLEURS DE L'ART FLORAL

Un rendez-vous printanier incontournable, merci à la section Art Floral de Bonnac Loisirs.



SAM
21
06

FÊTE DE LA MUSIQUE EN CENTRE-BOURG

Une soirée festive animée par les groupes locaux, célébrant l'arrivée de l'été en musique, devant un public venu très nombreux.



VEN
16
05

BONN'APÉRO DU COMITÉ DES FÊTES

Première édition de la saison pour ce moment convivial en plein air, devenu un rituel estival très attendu.



VEN
27
06

FÊTE DE L'ÉCOLE

Parents, enseignants et enfants se sont retrouvés pour clore l'année scolaire sur une note festive, entre spectacles et animations.



DIM
18
05

VIDE TA CHAMBRE DE L'ADPE

Une journée de chine et de rencontres, où petits trésors et grands sourires étaient au rendez-vous.



SAM
28
06

DIM
29
06

24H CHRONO DE CANIPAT'87

Malgré une chaleur étouffante, Canipat'87 a montré une détermination remarquable pour soutenir l'association Fédération Transhépate pendant 24h !

MERCI AUX ASSOCIATIONS, BÉNÉVOLES ET PARTICIPANTS POUR LEUR ENGAGEMENT ET LEUR ÉNERGIE !

Ce printemps a montré une fois de plus que Bonnac-la-Côte rayonne par son tissu associatif et sa capacité à rassembler. Les prochains rendez-vous sont à retrouver dans l'agenda. Restons mobilisés, ensemble, pour faire vivre notre commune !

L'ACTU

De Bonnac



BONNAC VTT A ORGANISÉ LE 8 JUIN LA BONNAC-XTRÊME

Ce weekend de Pentecôte faisait craindre une baisse des inscriptions (week-end de 3 jours, grosses manifestations comme la «Limousine» et «les Gendarmes et Voleurs de temps») et cela se traduisait avec une légère baisse des participants. 280 vététistes étaient quand même au rendez-vous pour rouler sur Bonnac et les monts d'Ambazac avec au menu le lac de St Pardoux, lac de Gouillet et pour les plus téméraires le lac du Mazeaud. Les pédestres eux restaient autour de la commune en allant jusqu'à Monchaud (commune de Compreignac) et pouvaient profiter des panoramas sur la campagne Limousine. Les participants ont apprécié la qualité du balisage et la diversité des circuits proposés. La convivialité était aussi au rendez-vous puisque un vin d'honneur, des grillades... étaient proposés à l'arrivée. Rendez-vous en juin 2026 pour une nouvelle Bonnacxtrême !

RENTRÉE SCOLAIRE 2025

La cantine sociale à 1 euro

Les élus bonnacais ont décidé de mettre en application la tarification sociale afin de permettre aux familles les plus modestes de bénéficier de repas scolaires à 1 € dès le mois de septembre 2025.

Concrètement, le tarif à 1 € sera mis en place pour les familles dont le coefficient familial (QF) ne dépasse pas 1000.

Une baisse du tarif actuel sera également mis en place pour les familles dont le QF est supérieur à 1000 et inférieur à 1500 avec un repas à 2,50 euros.

Les familles Bonnacoises avec un QF supérieur à 1500 resteront facturés à 2,80 euros le repas.

Par conséquent les forfaits restauration seront supprimés, seul les repas pris seront facturés mensuellement.

Renouvellement du Projet éducatif Territorial 2025-2028

Le PEtT (projet éducatif territorial) a été renouvelé après plusieurs réunions et discussions entre la mairie, les représentants des parents d'élèves et les enseignants, et dans le but de vouloir maintenir la semaine d'école avec classe le mercredi matin comme établi par le résultat du sondage réalisé auprès des parents, il a été proposé de banaliser le jeudi après-midi pour mettre en place des TAP avec des activités riches et variées.

Il est à noter que les TAP (temps d'activités périscolaires) n'ont aucun caractère obligatoire pour les enfants et intégralement pris en charge par la commune.

Les enfants pourront donc être récupérés de 12h à 13h30 les jeudis avant ou après le repas. Aucun départ ne pourra se faire sur le temps de TAP sauf cas exceptionnels (rendez-vous médicaux...). La liste des intervenants sera fournie aux familles à la rentrée.



PROJET BREAKDANCE À L'ÉCOLE !

Du mois de janvier au mois d'avril les élèves de la GS au CM2 de l'école ont participé à un projet Breakdance.

Grâce à l'intervention de Nicolas Bordas de l'association Multifa7, toutes les semaines pendant presque 3 mois ils ont appris différents pas de la culture hip-hop et ont réalisé des chorégraphies qu'ils ont présentées aux parents lors d'un spectacle au gymnase de Bonnac-la-Côte le vendredi 18 avril.

Certaines classes ont travaillé en parallèle sur le streetart avec la réalisation de graffitis.

Afin de financer ce projet, les enseignants avaient monté un projet Adage en juin 2024 dans le but d'obtenir une participation financière de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Pour terminer l'année en beauté, la traditionnelle fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin avec au programme une kermesse et un spectacle proposé par les enfants. La restauration sera assurée par l'association des parents d'élèves.

POINT SUR LES TRAVAUX

Après les campagnes annuelles de fauchage et de réparations des chaussées réalisées en ateliers mutualisés avec la commune de Rilhac-Rancon, nos agents communaux œuvreront cet été dans l'école Bel Horizon pour y effectuer des travaux de peintures au niveau du réfectoire de la maternelle et du hall d'entrée qui méritent un sérieux rafraîchissement.

Ces travaux complètent ceux entrepris l'été dernier au niveau du self et des cuisines de la restauration scolaire.

Côté voirie cet été il est prévu la réfection de la rue de Cognac et des travaux route du Jailloux au niveau du village.

En collaboration avec Limoges Métropole, le projet d'un parking d'entrée de bourg rue du 8 mai 1945 en face du débouché de la rue de la Plière est en bonne voie d'avancement.

Pour compléter ce projet, un cheminement piéton sécurisé est prévu depuis ce parking jusqu'en face du portail de l'école, ces travaux devraient s'effectuer dans le courant de l'automne et nécessiter d'importants moyens (déboisement, réalisation de talus et création d'un trottoir sécurisé).

Ces aménagements d'importance permettront une amélioration du stationnement et des flux piétons tout en garantissant la sécurité nécessaire pour nos enfants et leurs accompagnants.



CONCERT DE LA CHORALE

La chorale de Bonnac la Côte et son ensemble à cordes remercient chaleureusement son public toujours présent et enthousiaste lors de son concert du 14 juin.

Cette soirée s'est prolongée à la maison du temps libre autour d'un verre et de pâtisseries préparées par les choristes. Les spectateurs, venus en nombre, ont pu échanger leurs impressions.

Pour ceux qui n'auront pas pu être présents ce jour-là, d'autres dates sont prévues avec ce même programme :

- le samedi 20 septembre à Ambazac dans le cadre des journées du Patrimoine
- le samedi 11 octobre au profit d'Octobre Rose.

AGENDA



Vendredi 4 juillet :

Soirée Entrecôte organisée par le Comité des Fêtes

Vendredi 18 juillet :

Bonn'apéro Bière pong organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 1^{er} août :

Bonn'apéro organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 23 août

Fête Patronale avec concert de Bordeirland organisée par le Comité des Fêtes

Samedi 6 septembre :

Forum des associations à la Maison du Temps Libre

Dimanche 7 septembre :

Vide grenier organisé par les Z'illuminés de la basse côte

Vendredi 19 septembre :

Pot de rentrée à l'École. Organisée par l'association des parents d'élèves.

Dimanche 21 septembre :

3^{ème} salon du livre à la Maison du Temps Libre



BONNAC INFO

Journal de liaison de la commune de Bonnac-la-Côte
10, rue de la Mazelle
87270 BONNAC-LA-COTE
Tél. : 05 55 39 93 01 - Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr
www.bonnac-la-cote.fr

Trimestriel - N°67

Juillet | Août | Septembre 2025

Directeur de la publication

Claude Brunaud

Photo couverture : Marilyne Lebreton

Conception et impression

Maqprint | Limoges

Dépôt légal

3^{er} trimestre 2025

N° ISSN en cours

Tous droits de reproduction, même partiels,
sont interdits sans l'accord de la rédaction.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 numéro unique et gratuit
(Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet médical :

Dr. Morineau : 05 55 56 36 20

Dr. Etave : 05 55 36 18 19

Claire Mondot : 06 28 98 02 22

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Cabinet kinésithérapeute :

Marie Berlanda, Émilie Thomas et

Solène Raymond

09 86 27 77 79

École Primaire : 05 55 36 66 06

École Maternelle : 05 55 39 21 72

Garderie scolaire : 05 55 36 86 30

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

05 19 99 25 56

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

05 55 04 19 31

Bibliothèque : 05 55 37 76 30

Agence Postale Communale : 05 55 39 93 00

Communauté Urbaine Limoges Métropole :

05 55 45 79 00

www.limoges-metropole.fr

INFOS De Bonnac



RÉNOVATION DE LA MAISON DU TEMPS LIBRE

La Maison du Temps Libre va à partir de fin septembre 2025 et ce pour une durée d'un an connaître une nécessaire et complète rénovation (esthétique, thermique, électrique et acoustique). Les associations et autres usagers réguliers ainsi que les espaces de stockage de ce bâtiment vont être hébergés temporairement dans d'autres structures communales. Nous ne manquerons pas de faire part du suivi de cet important chantier tout au long de son déroulement dans nos prochaines éditions.

**N'attendez pas
les premiers effets
des fortes chaleurs.**



EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

CCAS - PLAN CANICULE

Dans le cadre du «Plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels» comme la canicule, la municipalité met à la disposition des habitants les plus âgés, fragiles et/ou handicapés un registre nominatif et confidentiel.

Il vous permet d'accéder à des conseils et assistance lors des fortes chaleurs. Vous pouvez vous y inscrire vous-même ou un membre de votre famille isolé.

Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, contacter l'accueil de la mairie au 05.55.39.93.01

LES KINÉSITHÉRAPEUTES S'INSTALLENT DANS LEUR NOUVEAU CABINET

Après dix mois de travaux, les kinésithérapeutes de Bonnac-la-Côte ont officiellement emménagé dans leurs nouveaux locaux le 27 juin 2025.

Le cabinet est désormais **implanté à proximité immédiate de la Maison Médicale**, facilitant ainsi la coordination avec les médecins généralistes et les infirmières déjà en place. Cette nouvelle localisation offre des conditions d'accueil optimisées pour les patients, ainsi qu'un environnement de travail modernisé pour les praticiennes.

Pour toute prise de rendez-vous, vous pouvez contacter Marie Berlanda, Émilie Thomas ou Solène Raymond au 09 86 27 77 79.



PLUI / PADD : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit afin d'établir les grandes orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Dans le de déterminer les conditions d'urbanisation (par son zonage et les orientations d'aménagement) et de constructibilité (par son règlement) tout en incluant les principes du développement durable. Depuis le début de l'année 2025, élus, techniciens, partenaires institutionnels et acteurs associatifs locaux se sont réunis à de nombreuses reprises pour définir les grandes orientations de ce projet. La concertation menée du 17 mars au 17 juin a également permis d'enrichir les échanges. La phase de «Projet d'aménagement et de développement durables» (PADD), qui suit la phase de diagnostic, entend définir les grandes intentions et ambitions pour l'évolution du territoire à horizon 2040. Dans ce cadre, Limoges Métropole invite les usagers qui le souhaitent à communiquer leurs suggestions. Plus d'informations sur le site : <https://plui.limoges-metropole.fr/>

Organisé par l'association
Les Z'illuminés de la Basse Côte
en partenariat avec le comité des fêtes



VIDE GRENIER

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

2025

de 8h à 18h

BONNAC LA CÔTE

PARKING DU VÉLODROME



Réservation au
06-85-72-77-77
ou

2€ le ml
5m avec voiture
7m avec un fourgon



Buvette et restauration sur place

VIDE-GRENIER

L'association «Les Z'illuminés de la basse côte» en partenariat avec le comité des fêtes organise leur vide grenier dimanche 7 septembre de 8 h à 18 h sur le parking du vélodrome.

Le tarif est de 2€ le ml.

Infos et réservation au
06-85-72-77-77 ou
asso2bc@gmail.com